

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
 JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — . . . 10 » — 13 »
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 14 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
 9 — 04 — — Omnibus.
 2 — 21 — — soir, Omnibus.
 4 — 13 — — Express.
 7 — 13 — — Omnibus.
 Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
 7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
 9 — 50 — — Express.
 11 — 56 — — Omnibus-Mixte.
 5 — 52 — — soir, Omnibus.
 9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAYAUD et MILON, libraires.
 Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

On lit dans le *Moniteur du soir* : « L'opinion publique, dans toute l'Europe, a accueilli avec la plus grande faveur la démarche des trois cours de France, d'Angleterre et de Russie pour amener l'ouverture d'une conférence. La presse anglaise y applaudit unanimement. Plusieurs journaux russes tiennent à ce sujet un langage plein de sagesse. Les populations allemandes, généralement peu favorables à l'idée d'une guerre, et les Italiens eux-mêmes, malgré l'excitation qui règne dans les esprits de l'autre côté des Alpes, rendent hommage à cette interposition amicale des bons offices des grandes puissances neutres. Quant aux cabinets, ce que l'on sait dès à présent de leurs dispositions ne permet pas de douter de leur assentiment, et l'on pense que les ministres des affaires étrangères se rendront prochainement à Paris pour prendre part aux délibérations. »

D'autre part, une dépêche de Vienne, que nous trouvons dans les journaux anglais, dit que le comte de Mensdorff aurait déclaré au duc de Gramont, avant le départ de ce dernier pour Paris, que l'Autriche ne prendrait part au Congrès qu'à la condition que les droits légitimes et les traités actuellement en vigueur fussent admis comme base de délibérations. L'Autriche accepte le traité de Vienne comme base de négociations sur les duchés de l'Elbe.

L'adhésion de la Prusse serait aussi conditionnelle. Cette puissance n'aurait accepté la proposition d'une conférence que sous la ré-

serve que les puissances n'entendaient pas s'immiscer dans les affaires intérieures de la Confédération. Elle aurait fait observer aux puissances que son projet de réforme fédérale ne donnait lieu à aucun motif d'intervention étrangère, mais en même temps la Prusse aurait, comme l'Italie, déclaré qu'elle ajournerait tout mouvement hostile jusqu'à ce que l'échec du Congrès fût constaté.

En attendant, M. de Bismark continue ses démarches auprès des petits Etats pour les gagner à sa politique. L'ambassadeur de Prusse à Cassel a remis au ministre des affaires étrangères de la Hesse-Electorale une note dans laquelle le cabinet de Berlin proteste contre la neutralité armée de cet Etat, et déclare qu'il considère cette attitude comme une déclaration de guerre contre la Prusse. La note déclare en outre que la Prusse respectera la neutralité non armée de la Hesse-Electorale, sans garantir néanmoins son territoire contre toutes les éventualités. Mais si l'armée hessoise apporte son concours actif aux forces prussiennes, le gouvernement du roi Guillaume lui garantira l'intégrité de son territoire actuel.

Suivant la même dépêche, l'Autriche s'opposerait aux prétentions du duc d'Oldenbourg sur le duché de Holstein.

Les journaux autrichiens assurent que l'empereur, en passant le 26 la revue de ses troupes, a dit que l'enthousiasme belliqueux de l'armée autrichienne était un élément important de la paix, et aurait un effet également satisfaisant en cas de guerre.

En Italie, les préparatifs militaires réguliers

s'achèvent. L'amiral Persano, désigné pour le commandement en chef des forces navales, a pris possession de son poste à Tarente, où sont réunies les deux escadres de bataille et l'escadre de siège. La première de ces escadres compte sept frégates et un aviso; la seconde, ou escadre auxiliaire, se compose de sept frégates et quatre corvettes; l'escadre de siège compte une frégate, deux canonnières, une corvette et un aviso. A la première escadre est adjointe une flotille composée de trois canonnières, d'un aviso et de deux transports.

Nous devons ajouter que, si les informations du *Pays* sont exactes, une dépêche du ministre des affaires étrangères d'Italie, arrivée le 29 à Paris, donnerait au gouvernement français l'assurance qu'il n'y a à redouter de la part de l'armée italienne aucun acte d'hostilité qui puisse compromettre le résultat des négociations diplomatiques actuelles.

Dans cette dépêche, le général La Marmora répondrait de la passivité du corps des volontaires lui-même, tant que la conférence qui va se réunir laissera la porte ouverte à l'espoir d'une solution pacifique.

Le nombre des enrôlements de volontaires pour la province de Florence a dépassé onze cents; et l'on assure qu'il atteint, pour toute l'Italie, le chiffre de quarante mille volontaires, au lieu de quatorze mille qu'appelait le décret royal. Deux mille volontaires sont déjà réunis au dépôt de Côme, et douze cents à celui de Varèse.

L'*Opinion* dit que le roi a signé le 29 un décret pour la création de deux bataillons de Bersagliers (chasseurs) volontaires et un autre

décret portant de 20 à 40 le nombre des bataillons qui doivent former le corps des volontaires.

Partout les communes votent des fonds destinés à être employés en récompenses à ceux des volontaires qui se distingueront, et des comités s'instituent en vue de venir en aide aux familles des blessés.

La *Perseveranza* publie des nouvelles de Vénétie d'après lesquelles tous les prisonniers politiques de Padoue et de Venise auraient été envoyés à Josephstadt et au Spielberg. Toutes les armes anciennes de l'arsenal de Venise auraient été expédiées à Vienne.

La *Gazette de Vienne* publie un décret, daté du 25 mai, qui ordonne un emprunt forcé de douze millions de florins dans le Lombard-Vénétien. Les versements devront être effectués en six termes égaux mensuels qui, pour les provinces de Vénétie, de Vicence et de Bellune, commenceront à la fin de juillet, et, pour les autres provinces, à la fin de juin 1866.

La *Gazette officielle* de Florence, du 30 mai, publie un décret royal qui augmente le corps des volontaires de vingt bataillons, d'un escadron de guides et deux bataillons de bersagliers.

On mande de Berlin, le 30 mai :

Une correspondance adressée de Vienne à la *Gazette de la Croix*, accuse le gouvernement autrichien d'être en négociations avec un certain chef connu de la révolution polonaise qui se placerait, en cas de guerre, à la tête d'un soulèvement dans les possessions polonaises

FEUILLETON.

LE MUSICIEN DES PAUVRES.

(Suite.)

VII.

— Tu as rendu un mauvais service à ton père, dit Mme Kœzener à Berthe.

Cette parole était dite trois jours après l'événement. Le moment du terme était arrivé, et c'était le troisième qu'on ne pouvait payer. Le propriétaire, cette fois, avait fait plus que de réclamer, il avait menacé et parlé d'expulsion, Mme Kœzener avait dans l'âme toute la colère que le propriétaire avait exhalé au dehors.

— Il faudra bien que ça finisse, avait-elle dit la veille.

Kœzener ne paraissait plus devant sa femme. Il finissait son œuvre dans laquelle il puisait une nouvelle foi, depuis la confiance et l'admiration que sa fille lui avait montrées. Elle était en quelque sorte terminée, si jamais œuvre d'art peut l'être.

Mme Kœzener résolue froidement à une exécution, qui, selon elle, devait sauver sa maison de la ruine en arrachant le malheureux à ses coûteuses chimè-

res, pénétra dans son grenier afin de lui chercher querelle et d'en arriver, d'une manière ou d'une autre au résultat qu'elle désirait. Kœzener était absent.

— Où peut-il être? se dit la malheureuse qui n'était pas née méchante et qui méditait le plus grand des crimes.

Le pauvre homme était au lit avec la fièvre. Tout grelottant de froid et le feu dans les veines, il n'avait point avoué son malaise pour des raisons différentes, ni à sa femme ni à sa fille, et ne pouvant plus y tenir, il avait gagné sournoisement la chambre à coucher.

— Je n'ai point besoin de lui, dit Mme Kœzener qui avait précédemment envoyé Berthe faire une course assez loin. Et ce disant, elle faisait invasion dans le coin où se tenait ordinairement le musicien, et plongeant à pleines mains dans ses cartons à musique, elle jetait pêle-mêle ses partitions sur le carreau.

En ce moment, pâle et contenant son émotion, Berthe parut sur le seuil de la pièce.

— Va-t'en! cria Mme Kœzener dont la colère redoubla à la vue de sa fille.

— Mère, mon père est très-malade, je viens de le

voir, claquant des dents et se démenant sous le mal qui l'étreint.

— Je vais le sauver.

— Vous allez le tuer.

— T'en iras-tu!

— Ma mère...

Mme Kœzener ne se connaissait plus. Elle avançait vers sa fille, lui donna un vigoureux soufflet et courut comme une folle aux partitions. Elle marcha dessus, les foula aux pieds, les trépigna, les mit en lambeaux. La rage de la destruction l'avait prise. Rien ne pouvait se comparer au délire de cette femme.

Berthe n'était pas habituée aux brutalités de sa mère, cependant elle ne proféra aucune plainte et ne témoigna aucune douleur. Elle se dit seulement : il y a des bornes à tous les respects de ce monde; et laissant sa mère détruire dans sa rage un amas de musique qui avait coûté sans doute bien de l'argent et bien des privations à son père, elle alla se placer près d'une caisse entrouverte, celle qu'elle savait contenir la partition entière des *Vêpres de la Reine*.

Mme Kœzener se précipita dessus, Berthe resta devant et supplia à mains jointes. Celle-ci n'écouta rien et passa outre. Alors Berthe se mit résolument

en défense et jura à sa mère qu'elle aurait à lui passer sur le corps avant d'arriver à la malheureuse caisse.

Mme Kœzener comprit qu'une lutte avec sa fille était un fait horrible, et que probablement elle ne triompherait pas de cette résistance obstinée, d'autant plus que le bruit attirerait inévitablement Kœzener. Elle céda et se vengea, tout en promettant de ne pas abandonner son idée, sur tout ce qu'elle rencontra sous sa main. Berthe la laissa faire et lui dit seulement :

— Ma mère, vous effacez dans une heure vingt années de travail et de résignation.

Elle aperçut le clavecin débarrassé de ses partitions, et le renversa. Elle se jeta avec fureur sur le violon et le mit sur son genou. Berthe ne fit qu'un bond, arracha le violon des mains de sa mère, et lui dit :

— Je ne vous permettrai pas un sacrilège.

C'était la première fois que non-seulement Berthe luttait avec sa mère, mais qu'elle opposait la moindre résistance à ses volontés. Celle-ci crut à l'insulte et à l'outrage. Elle se retourna, enleva sa fille d'une main et la jeta à terre. Déjà elle avait le pied sur sa poitrine et la terrassait, quand la réflexion lui

de la Prusse. Le gouvernement russe aurait déjà reçu plusieurs communications sur ce sujet.

La réponse de la Prusse à l'invitation à la Conférence de Paris est partie de Berlin le même jour que les notes identiques ont été reçues, c'est-à-dire le 28 mai. La Prusse accepte la Conférence.

La *Correspondance provinciale* dit que la Prusse maintient, relativement à la Conférence de Paris, les réserves qu'elle a faites, savoir que le cours des négociations doit bientôt faire connaître si des chances de paix sérieuses peuvent être espérées, et que les puissances étrangères n'ont pas à prendre de décision sur les questions allemandes. Les versions mises en circulation jusqu'ici au sujet de nouvelles divisions territoriales projetées ne sont que des bruits de journaux que rien n'autorise.

On lit dans l'*Orwl* du 30 mai :

« Nous avons toute raison de croire que la conférence de Paris, dont le but est de tâcher de résoudre la grave question qui agite maintenant l'Europe, tiendra sa première séance le 12 juin ou vers ce temps-là. Lord Clarendon partira de Londres auparavant pour représenter la Grande-Bretagne. Le comte Bismark, à ce qu'on nous assure, ne quittera point Berlin pour se joindre aux autres ministres étrangers, parce qu'il n'ose pas perdre de vue le roi de Prusse. »

On annonce que dans la nuit de mercredi à jeudi dernier tous les fils télégraphiques de la frontière prussienne ont été coupés au-dessus de la station de Misicwitz, près d'Oderberg.

Les Prussiens, ne pouvant empêcher M. de Bismark de dicter des ordres, s'arrangent donc de façon à ce que ces ordres soient entravés et arrêtés en route.

On écrit de Vienne, le 30 mai :

Les bruits d'entrée des troupes dans les Principautés sont inexacts.

Le gouvernement ottoman n'insiste pas pour la réalisation de son projet d'intervention dans les Principautés, parce qu'il pense que la conférence trouvera une combinaison qui sauvegardera sa dignité.

On apprend que le prince de Hohenzollern a écrit au sultan une seconde lettre dans laquelle il dit que les circonstances actuelles ne lui permettent pas d'aller immédiatement à Constantinople, mais qu'il ne tardera pas à s'y rendre.

De Rome, on écrit que le pape, en visitant le nouveau collège polonais, a prononcé une allocution dans laquelle il a engagé les Polonais à persévérer dans leur foi, mais à se corriger de leurs défauts qui ont contribué à la ruine de la Pologne.

Le cardinal Antonelli avait été gravement malade; sa goutte était remontée; le pape était allé le voir deux fois; cependant les derniers avis indiquaient une amélioration.

Le télégraphe nous a appris le petit échec du ministère anglais dans la discussion d'un amendement relatif à la réforme électorale et vivement combattu par M. Disraeli.

Nous lisons dans l'*International* qu'une réunion du parti conservateur a eu lieu avant-hier, sous la présidence de lord Salisbury, pour délibérer de nouveau sur la question de la réforme parlementaire. Lord Derby et M. Disraeli ont prononcé des discours très-hostiles au gouvernement; ils ont demandé la chute du ministère. L'assemblée a résolu, à l'unanimité, de soutenir l'amendement du capitaine Hayter qui demande l'ajournement de la réforme parlementaire.

EFFROYABLE EXPLOSION A LA VILLETTE.

Lorsqu'on se rend à la Villette en suivant la rue Lafayette, au n° 195, on remarque une maison faisant l'angle de la rue Château-Landon, sur laquelle on lit : *Aubin, artificier de l'Empereur*.

Les ateliers de M. Aubin sont situés dans un quartier plus éloigné, rue de Belleville, 30, entre la rue d'Allemagne et la rue de Crimée.

Le travail s'effectuait dans un pavillon entouré de deux autres, destinés l'un à renfermer la poudre et surmonté d'un paratonnerre, l'autre à conserver les pièces d'artifice fabriquées.

Nous devons dire que M. Aubin venait d'être exproprié pour laisser la place au chemin de fer, et a transporté ses ateliers à Pantin. Le pavillon de la rue de Belleville ne forme qu'une succursale de la fabrique de l'artificier, qui s'occupait activement des préparatifs de la fête du 15 août et de diverses fêtes de provinces, notamment de celle de Brest.

Le 29 mai, les ouvriers de la fabrique de la rue de Belleville étaient occupés à leurs travaux, lorsqu'une explosion terrible enleva le pavillon et laissa sur le terrain un grand nombre de victimes. Sur les quarante-cinq ouvriers employés au travail, trois seulement s'étaient absentés.

Les pompiers, accourus de tous côtés sur les lieux, ont découvert jusqu'à présent 18 cadavres horriblement mutilés, dont 11 femmes et 7 hommes; 12 blessés ont été transportés à l'hospice Saint-Louis. Le lendemain à dix heures du matin, 4 avaient déjà succombé, ce qui porte à 22 le nombre des morts. Les blessures des survivants, toutes très-graves, font malheureusement supposer que le nombre des victimes s'augmentera encore. On n'a, jusqu'à présent, aucun détail sur les causes qui ont pu provoquer cette terrible explosion. Ce fait seul a pu être constaté par le récit d'un ouvrier qui

se trouvait sous la porte des bâtiments et qui a été miraculeusement sauvé. Le feu a causé peu de ravages, puisque les dégâts ne sont évalués qu'à 25,000 fr. environ. On ne peut passer sous silence le courage des pompiers qui, près d'un monceau de débris enflammés, ont arrosé les poudres de la sainte-barbe et ont ainsi préservé les maisons voisines d'une ruine certaine.

Voici un nouveau récit qui complète nos renseignements sur cet épouvantable accident. Nous espérons que le relevé officiel des décès viendra diminuer le nombre des victimes qui seront toujours malheureusement trop nombreuses :

Mardi soir, vers six heures, une terrible détonation jetait l'alarme dans le quartier de la Villette et de Belleville. C'était une annexe de la fabrique de M. Aubin, artificier de l'Empereur et de la ville de Paris, située rue de Belleville, n° 30, qui venait de sauter en faisant un nombre considérable de victimes. Lorsque les secours sont arrivés, on s'est empressé de transporter immédiatement morts et mourants dans le cimetière qui se trouve en face du lieu du sinistre.

On se rendra facilement compte de la forte commotion produite par l'explosion, en disant qu'à plus de trois cents mètres les effets s'en sont faits ressentir par le bris de vitres et l'envoi de certains projectiles.

La population a prêté un concours efficace au sauvetage, et on n'a qu'à louer le dévouement et le courage d'un grand nombre d'entre eux.

Un lieutenant de sapeurs-pompiers a été blessé, ainsi que plusieurs soldats et ouvriers des Buttes-Chaumont.

M. Pietri, préfet de police, et M. Nus, chef de la police municipale, sont accourus les premiers sur le lieu de l'accident.

Parmi les victimes se trouve M. Lesueur, contre-maître de la fabrique de M. Aubin.

Par un très-grand bonheur, une maison de tannerie occupée par 150 ouvriers et contiguë à la fabrique, a été démolie, il y a huit jours. M. Aubin devait lui-même très-prochainement fermer son atelier de la rue de Belleville.

31 mai. — Nous avons peu de détails à ajouter à ceux que nous avons donnés hier. Nous n'avons malheureusement pas exagéré l'étendue du désastre. Dix-sept cadavres ont été retirés des décombres de l'atelier renversé par l'explosion; onze hommes et six femmes, autant qu'on a pu les reconnaître, car la plupart, affreusement carbonisés, n'avaient plus forme humaine.

Quatorze blessés ont été, comme nous l'avons dit, portés à Saint-Louis et à Lariboisière; ce matin, huit avaient succombé dans le premier de ces hôpitaux, et un dans le second. On désespère de conserver longtemps ceux qui survivent encore.

Le local détruit forme un parallélogramme allant de l'est à l'ouest, auquel de ce dernier côté, s'ajoute un parallélogramme plus restreint, allant du nord au sud. Il ne reste que les murailles, bâties en plâtre; la toiture a disparu. Le sol est tout jonché de débris informes, à demi-brûlés, parmi lesquels, aujourd'hui, vers deux heures, gisaient encore quelques restes de membres déchirés.

L'autorité locale a donné les premiers secours aux blessés et aux familles des victimes; M. le préfet de police s'est ensuite chargé exclusivement de ce soin; l'Empereur a donné cinq mille francs. Il s'est rendu de sa personne, hier vers cinq heures, sur le lieu du sinistre, pour juger par lui-même de l'étendue du malheur.

Les dégâts occasionnés dans le voisinage se bornent à des vitres brisées. Un train passait, au moment de l'explosion, sur le chemin de Ceinture, très voisin de l'atelier. Nous n'avons pas appris qu'aucun accident y ait eu lieu.

Demain vendredi, à dix heures du matin, les funérailles des victimes seront célébrées, à l'église de la Villette. Les autorités y assisteront en tenue officielle.

Pour les articles non signés : P. GOURT.

Nouvelles Diverses.

On lit dans une correspondance du *Phare de la Loire* :

M. Thiers a, dit-on, rendu visite jeudi dernier au prince Napoléon. Le prince et l'ancien ministre seraient restés deux heures ensemble. Je cite le bruit sans le garantir.

Le rapport sur le budget a été déposé le 28. Il semble résulter de la réponse faite à cette occasion, par M. Voity à M. Jules Favre, que des négociations d'une nature assez délicate sont encore engagées entre Paris et Mexico, suite de la résolution de l'Empereur de rappler nos troupes du Mexique.

On assure que le conseil des ministres s'est occupé ces jours-ci d'un projet relatif à la situation de fortune d'une de nos plus grandes célébrités littéraires et politiques. Il s'agirait de venir en aide à M. de Lamartine en payant ses dettes et en lui servant une pension viagère de 40,000 fr. En retour, M. de Lamartine abandonnerait à l'Etat ses propriétés, revenus, créances et valeurs mobilières de toute nature. Certains scrupules du poète empêcheraient encore la réalisation de ce projet, dont la première pensée serait due à l'Empereur.

Le bruit d'un projet de mariage entre le prince de Hohenzollern et la jeune duchesse Marie de Leuchtenberg prend une certaine consistance.

On annonce le départ prochain pour Saint-Petersbourg de la députation roumaine qui es

vint et que le remords se saisit d'elle. Elle eut alors comme peur de son ombre, et prit la fuite.

Le lendemain, les deux femmes avaient fait la paix. Mme Kœzener, exposant à sa fille la part des fautes de chacun, excusait sa conduite à l'égard de son mari par la misère, et à l'égard d'elle-même, par l'emportement de son caractère et la colère légitime que provoqua la désobéissance. Du reste, elle pardonnait et n'y pensait plus. Berthe, l'épaulée meurtrie, sans rancune au cœur, et tout effrayée encore de son audace de la veille, avait fait ses excuses et embrassait sa mère.

— J'ai besoin de toute ma force pour consoler mon pauvre père, s'était dit l'enfant.

Kœzener fit une maladie.

Berthe soigna son père et ne redoutant rien plus que sa visite à son grenier, elle avait commencé par y faire disparaître toute trace de désordre. Les partitions sauvées du naufrage et éparpillées dans la pièce avaient été rangées dans leurs cartons respectifs. Tout avait repris sa place accoutumée. Mais, hélas! dans ce cataclysme imprévu, le violon avait des cordes de moins, l'archet était brisé, et dans l'immense amas de feuilles volantes arrachées du pupitre, déchirées, foulées à terre et recueillies

depuis avec piété par Berthe, il avait disparu quelques feuillets appartenant à la partition des *Vêpres de la Reine*, et oubliés là par Kœzener, un de ces derniers soirs qu'il retravaillait à son œuvre.

Le premier jour qu'il lui fut permis de se lever, la pensée du musicien fut de courir à son violon, mais Berthe l'en empêcha doucement.

Plus d'une semaine s'écoula ainsi. Ce que l'enfant dépensa d'imagination et de paroles pour arriver à ce résultat est inouï; mais elle eut la satisfaction de reculer le moment qu'elle redoutait et de le préparer de telle sorte que le coup ne fût pas trop affreux.

— Je travaillerai le double, répondit le musicien qui vit bien qu'il avait échappé à un grand malheur.

La chance le favorisa un peu et il eut quelques leçons, de mauvaises d'abord, qui payaient mal, puis de meilleures qui payèrent mieux.

Le père et la fille complotèrent alors pour mettre dix francs de côté tous les mois, afin d'amasser une certaine somme dans le but de satisfaire les premières exigences du tailleur qui serait chargé de mettre le musicien en état de se présenter à la porte des gens influents, les *Vêpres de la Reine* en main.

Le complot fut long à tramer et plus long à exécuter. Un moment il fut sur le point d'avorter; il se

releva cependant, et sept mois après, il fut constaté que soixante francs existaient dans un coin; un matin on ne les trouva plus.

Kœzener entra dans une grande colère et ne parla de rien moins que de mettre le feu à la maison.

— Taisez-vous, lui dit Berthe à l'oreille, c'est ma mère... Elle ne s'est pas cachée du fait, la pauvre femme en avait tant besoin. Ne savez-vous pas que le boulanger refusait un nouveau crédit?... Mais consolez-vous, j'ai trouvé un moyen. Nous allons recommencer.

Kœzener eut des larmes dans les yeux et embrassa sa fille.

Ils recommencèrent... les *Vêpres de la Reine* se terminèrent et se copièrent lentement, et comme les leçons donnaient alors sans trop de dérision, Mme Kœzener ferma les yeux.

VIII.

Un soir, Kœzener rentra tout joyeux. Grâce à une nouvelle leçon, son budget s'était augmenté de soixante-dix francs, et dans sa joie, il apportait un gros bouquet de violettes à sa petite Berthe.

La vue d'un inconnu lui dérangerait tout son bonheur et renfrognait son visage.

Près de la fenêtre, Mme Kœzener, Berthe et l'inconnu étaient assis et causaient tout en regardant l'eau couler; car il est bon de vous dire qu'il pleuvait à verse; chose à laquelle, dans sa précipitation, le musicien n'avait pas songé.

— Eh bien, dit Mme Kœzener, qui aperçut son mari planté devant la porte et droit comme un pieu, qu'est-ce que vous faites-là?... Vous voyez bien que vous êtes trempé jusqu'aux os et que vous allez gagner un gros rhume?

— Ma bonne amie...

— Ma bonne amie... qui sera encore obligée de vous soigner si vous êtes malade?...

Mais avant que le musicien eût trouvé la réponse qu'il préparait, une réponse digne de lui, sa fille s'était levée, et l'ayant entraîné dans la chambre à coucher le forçait à retirer les habits qui lui collaient sur le dos.

— Comment, il pleut tant que cela? dit Kœzener, il m'avait bien semblé en effet qu'il tombait quelques gouttes...

Berthe se mit à sourire et remplit son doux minitère.

— Quel est donc ce jeune homme qui cause avec ta mère? demanda le musicien d'un ton indifférent.

déjà allée notifier aux cours de Paris, Londres, Berlin et Vienne l'avènement du nouvel hospodar. Tout danger d'une intervention turque dans les Principautés a aujourd'hui disparu. La Turquie paraît beaucoup plus songer à se défendre contre certaines éventualités d'attaque, qu'à attaquer elle-même qui que ce soit. Vely-Pacha a reçu l'ordre d'occuper l'Herzégovine avec 12 bataillons du Nizam. Voilà qui doit déranger les calculs du Pays pour la compensation à donner à l'Autriche en retour de la Vénétie.

Chronique Locale et de l'Ouest.

La représentation du *Domino noir* sur notre scène ne fera point honneur à la troupe d'opéra comique que nous étions habitués à applaudir. Il est vrai qu'il n'y a point de plus plat et de plus insignifiant livret que cette pièce de M. Scribe, et la musique n'est pas complètement dans la voix des deux principaux rôles, M^{me} Labat et M. Berti. Le talent habituel de ces deux artistes n'a donc pu sauver cette représentation dont ils ont été les premières victimes.

La direction de la scène a été d'une négligence excessive qui constitue envers le public une grave impolitesse. M. le directeur, d'abord, a composé son spectacle de trois actes seulement, ce qui est assez rare. Le public aurait pu être libre à dix heures; mais grâce à une demi-heure de retard pour le lever du rideau, grâce aussi à des entr'actes prolongés outre mesure, ce spectacle de trois actes s'est terminé après onze heures, et cependant malgré ces longs délais qui excitaient de légitimes murmures, on n'a pas toujours pris soin de disposer la scène comme il eût convenu. Mais nous nous abstiendrons d'entrer dans de plus longs détails.

Au troisième acte, au moment où M. Berti, terminant un solo, devait rester en admiration aux accords d'un chœur dans les coulisses, rien ne s'est fait entendre. Le pianiste, dit-on, n'était pas à son poste. Alors, les spectateurs ont constaté une fois de plus le zèle et l'intelligence de M. Marco, qui, à la hâte, est descendu au piano de l'orchestre pour parer à ce fâcheux contre-temps. C'est peut-être la seule circonstance où ce piano, souvent faux, ait rendu un léger service, depuis son apparition au théâtre.

Après quelques velléités d'applaudissements, le rideau s'est baissé sous les *chuts* unanimes et prolongés des spectateurs; le souvenir des délicieuses soirées précédentes a pu seul empêcher ces murmures de se convertir en sifflets mérités.

Nous regrettons vivement cette triste clôture, et de nous voir forcés de faire ainsi nos adieux à une troupe qui a eu toutes les sympathies de la ville.

La salle était brillante par le nombre des

spectateurs et surtout des spectatrices qui l'ornaient et qui ont été complètement déçus.

Après bien des tergiversations, bien des tiraillements dont nous ne pouvons pas dire la cause, la représentation au bénéfice des choristes a pourtant eu lieu.

Les spectateurs étaient nombreux, les habitués n'ont pas voulu que les choristes portassent la folle-enchère de la mauvaise représentation de la veille. On n'en avait pas conservé rancune, mais non plus on n'en avait pas perdu le souvenir, et la salle est restée froide pendant le premier acte du *Caid*.

Cependant, chacun des artistes s'est promptement et grandement réhabilité, et le public, pour rester ce qu'il a toujours été, juste, et se montrer bon appréciateur, a fait retentir de nouveau la salle de sincères applaudissements.

Le temps nous manque pour entrer dans le détail de cette soirée. Qu'il nous suffise de dire que M^{me} Labat a modulé sa voix avec beaucoup de facilité, qu'elle a donné de l'intérêt à son jeu. L'organe de M^{me} Marco a paru avoir gagné en puissance; quant à son talent dramatique, il n'a jamais faibli, pas même dans son rôle de Brigitte du *Domino noir*. M. Berti a chanté admirablement; au 4^e acte de *Lucie*, il a été couvert d'applaudissements dans son beau morceau: *O Lucie, ô mon bon ange!* et, pour tout dire, dans le dialogue il s'est montré plus habile; presque toujours on a pu le suivre avec facilité et entendre chacune de ses paroles. Enfin, MM. Alzieu, Jolly et Donval sont venus à leur tour rétablir l'honneur de la troupe.

Un seul mot à M. Vier, qui a mis son talent avec tant de grâce au service des artistes choristes; il a droit à la reconnaissance. Il a fait beaucoup de plaisir dans la chansonnette *les Couplets de la Fête*, mais il n'a point été supérieur à M. Donval dans l'opérette, *les deux Aveugles*.

Les bouquets n'ont pas envahi la scène hier soir. — Quoi, disait-on, les jardins seraient-ils dépeuplés! — Mais non, reprenait un spectateur de la soirée de jeudi, cette abstention est naturelle, et il racontait avec détail une scène de bouquet sur le théâtre de Saumur (opérette en un acte, intercalée dans la pièce du *Domino noir*, et exécutée avec la musique d'Auber).

Nos lecteurs seront sans doute satisfaits d'apprendre que cette petite scène représente le voyage d'un bouquet dans l'espace. Où allait-il? dans un gouffre béant pour y trouver une mort immédiate....., ou dans une source d'eau vive entretenir sa fraîcheur?

Cette dernière explication, très-concluante pour quelques-uns, inventée d'après d'autres à la dernière heure pour convaincre les dispensateurs de fleurs, n'a point ébranlé ces derniers qui se sont abstenus de leurs gracieuses largesses.

dans la place.

Rassuré sur l'avenir, Kœzener oublia jusqu'au charpentier et jusqu'aux probabilités d'un mariage prochain. Il revint à ses rêves, à sa musique, et ne songea à sa fille que pour la parer de toutes les vertus et la faire revivre au milieu des richesses de ce monde.

Quelquefois cependant, il rencontrait le jeune Richon soit dans l'escalier, soit à sa porte, voire même dans son propre logement, mais convaincu que sa fille ne pouvait aimer un garçon de la figure et des manières du protégé de Mme Kœzener, il pensait qu'il n'avait pas à s'en occuper.

Mais les visites devenant de plus en plus fréquentes en même temps qu'elles se prolongeaient davantage, Kœzener crut prudent de sonder le cœur de sa fille.

— Mon père, répondit Berthe, je n'aime pas M. Richon, et vous n'avez aucune crainte à avoir à ce sujet; ma mère, quoi qu'elle fasse, ne saurait m'obliger à épouser cet homme.

— A la bonne heure, se dit le musicien, à la bonne heure, je n'ai pas fait donner une instruction de duchesse à ma fille, et je ne lui réserve pas cinquante mille livres de rentes avec le produit de mon

On lit dans dans le *Phare de la Loire*, du 1^{er} juin.

L'état sanitaire s'améliore; un pas encore en arrière et l'on pourra dire que le choléra a disparu. Il n'a été constaté, en effet, que 4 nouveaux cas hier, et seulement 1 décès.

Il reste 18 cholériques en traitement à l'Hôtel-Dieu.

M. Belle a donné sa démission des fonctions d'adjoint du maire de Tours, et l'a maintenue malgré les démarches faites pour le faire revenir de sa résolution.

Le *Journal d'Indre-et-Loire*, qui constate le fait, n'indique pas les motifs de la démission de M. Belle.

CHEMIN DE FER.

La Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans a l'honneur de prévenir le public que pendant la saison des bains de mer de 1866, c'est-à-dire à partir du 1^{er} juin jusqu'au 1^{er} octobre, elle délivrera, les samedi et dimanche de chaque semaine, des billets aller et retour de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, avec réduction de 40 0/0 sur les prix des tarifs généraux, savoir:

Pour Saint-Nazaire, aux gares d'Orléans et d'Arnage, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires comprises entre ces deux points et Saint-Nazaire, sans que les prix à payer par les voyageurs puissent être inférieurs aux minima ci-après, savoir:

Voyageurs de 1^{re} classe (aller et retour compris) 10 fr. 60.

Voyageurs de 2^e classe (aller et retour compris) 8 fr. 20.

Voyageurs de 3^e classe (aller et retour compris) 5 fr. 50.

Ces billets seront valables pour le retour jusqu'au lundi suivant. Ils donneront droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs. Toutefois, les billets de 2^e et de 3^e classe ne seront admis que dans les trains qui comporteront des voitures de ces classes.

Nota. — Les voyageurs qui profiteront des billets ci-dessus n'auront pas droit, dans les voitures correspondant avec le chemin de fer d'Orléans, aux réductions de prix qui sont faites dans certains cas aux voyageurs en provenance ou à destination des localités desservies par ces entreprises.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

Dernières Nouvelles.

L'*Indépendance belge* publie la dépêche suivante:

« Vienne, 29 mai. — D'après un télégramme privé de Paris, l'ouverture de la conférence aura lieu dans le commencement de juin.

» On assure que la reine Victoria est en correspondance active avec le roi de Prusse au sujet du maintien de la paix.

ouvrage pour devenir la femme du premier rustre venu.

Mais quatre mois après, qui fut bien étonné des confidences de Mme Kœzener, ce fut Kœzener lui-même.

— Dans six semaines, notre fille se marie, lui dit celle-ci.

— Dans six semaines... notre fille... vous plaisantez?

— Je ne plaisante jamais.

— Permettez...

— Je n'ai rien à vous permettre. Je vous dis que notre fille se marie, voilà tout.

— Mais avec qui?

— Vous demandez avec qui?... et voilà comment vous vous occupez de votre fille. Avec qui?... quand depuis un an vous rencontrez ici M. Richon constamment.

— Trop.

— Ne fallait-il pas étudier ce jeune homme?

— Eh bien c'est ce que j'ai fait, madame, j'ai étudié ce jeune homme, et je n'ai pas été long à m'apercevoir qu'il ne convenait pas à ma fille. Le premier soir, une heure d'entrevue, et j'étais édifié sur son compte. Ce peut être un charmant garçon, je n'en

» La visite de la reine de Wurtemberg en Autriche a été interprétée dans un sens favorable.

» D'après des nouvelles d'Italie, une partie de la flotte italienne croiserait dans la mer Adriatique.

» Des vaisseaux turcs croisent devant Cattaro.

» L'escadre anglaise est mouillée près de Gènes et de la Spezzia.

» Un télégramme annonce qu'un corps de l'armée turque serait entré à Saravejo pour renforcer les garnisons de Bosnie.

Alexandrie, 31 mai. — D'informations authentiques, il résulte qu'à Djeddah le choléra sévit parmi les pèlerins retournant entre Bichord et la Mecque. Une grande mortalité règne parmi les soldats égyptiens.

Pour les dernières nouvelles: P. GODET.

BULLETIN FINANCIER.

L'espérance d'un congrès prochain a produit un mouvement de hausse assez prononcé, qui a porté, samedi, presque d'un seul bond, le 3 0/0 à 65-87 1/2, l'Italien à 45-75, et le Mobilier à 537-30; mais déjà aujourd'hui ce mouvement commence à se ralentir.

Toutes les autres valeurs ont subi, en hausse et en baisse, les mêmes fluctuations que la Rente.

La bonne situation des finances autrichiennes, que vient de confirmer d'une façon si formelle le rapport présenté à l'empereur par la commission de contrôle de la dette publique, a puissamment contribué à la bonne tenue et à la hausse des valeurs de cet Etat.

Déjà on avait remarqué l'avis publié par les grands journaux de Paris, notamment par le *Constitutionnel* du 24 courant, et d'après lequel les porteurs d'Obligations de l'emprunt autrichien 1865 sont prévenus que le coupon d'intérêts semestriels leur sera payé à l'échéance du 1^{er} juin, à Paris, soit dans les bureaux du Crédit foncier d'Autriche, soit dans ceux du Comptoir d'escompte.

On avait fait courir, dans ces derniers temps, les bruits les plus absurdes, soit sur la situation financière de la monarchie autrichienne, soit sur la position du comptoir d'escompte, qui a émis ce dernier emprunt. Le public n'a pas tardé à savoir que tous ces bruits n'avaient pas l'ombre de fondement; qu'ils avaient été inventés par des spéculateurs à la baisse, désireux de se liquider dans les prix les plus bas possible. Ils n'y ont certainement pas réussi; car les porteurs sérieux ne se sont pas effrayés de ces calomnies. Ce sont des manœuvres auxquelles on commence à s'habituer, qui passent de plus en plus inaperçues, et que mettent à néant les faits et les chiffres officiels dont nous venons de parler.

Tous les chemins de fer sont en voie de reprise, et les valeurs de crédit ne sont pas moins favorisées.

Le Comptoir a repris à 740, le Crédit foncier à 4,180, les Transatlantiques à 450, l'Immobilier à 592 50, et la Caisse des chemins de fer de 84 à 85-25. — P. Lambert.

P. GODET, propriétaire-gerant.

— M. Jules Richon, le locataire du troisième, un charmant jeune homme et un excellent ouvrier. Ma mère en dit le plus grand bien, elle ajoute même, mais c'est une plaisanterie, qu'il veut m'épouser. N'est-ce pas que je suis trop jeune, petit père?

— Sans doute, dit Kœzener qui devint pâle. Diable d'enfant, va, elle avait bien besoin de me parler de ce M. Richon. Aussi pourquoi vais-je l'interroger? Et sa mère, sa mère qui est assez naïve pour amener cinq ans d'avance ces questions-là sur le tapis. Cinq ans! ah bien oui. Voilà l'innocente qui attrape ses dix-huit ans. Avant qu'il soit six mois seulement, elle nous échappera. Toutes les femmes sont des ingrates. C'est drôle, jamais, jamais je n'aurais pensé à ça. Pourquoi aussi ai-je eu une fille!...

Kœzener passa dans la pièce où on l'attendait, et aux politesses un peu familières de M. Richon auxquelles il répondit avec une certaine froideur, notre homme devina de suite un prétendu.

— Ce garçon ne me va guère, se dit Kœzener, et je suis trop sûr du bon goût de ma fille pour croire un instant qu'elle se laissera prendre à ses airs languoureux et à ses belles paroles. Allons, le danger n'est pas de ce côté. C'est égal, Mme Kœzener aurait bien dû me consulter avant d'introduire un étranger

disconviens pas, un excellent ouvrier, soit, mais j'ai d'autres vues pour ma fille.

— Dites que vous êtes un orgueilleux.

— Pour ma fille, oui.

— Qui voulez son malheur?

— Oh! madame.

— Certainement. Vous rêvez pour elle un monsieur, n'est-ce pas, un savant, un artiste, quelque pauvre diable d'employé, un misérable qui gagnera cent francs par mois à gratter du papier et qui laissera mourir sa femme de faim au haut de quelque mansarde. Laissez-moi donc tranquille avec votre amour pour Berthe, vous ne l'aimez pas. Si vous aimiez cette enfant, vous ne compromettriez pas son avenir par vos idées absurdes. Avec un ouvrier, Berthe sera heureuse. L'homme et la femme travailleront, le dîner sera cuit à l'heure et les enfants s'élèveront. Avec votre gratte-papier, madame aura les mains blanches, mais l'on ne mangera pas tous les jours; on aura des robes de soie ou de velours, mais les enfants rachitiques s'en iront en terre. Vous croyez peut-être après ça que vous trouverez un prince pour votre fille, qui sait?... on a vu des choses si étonnantes, puis vous avez tant de chance, vous! (La suite au prochain numéro.)

Étude de M^e VAILLIER, huissier à Saumur.

VENTE

par autorité de justice.

Il sera procédé, le mardi cinq juin mil huit cent soixante-six, heure de midi, au domicile du sieur Arnoux, débitant, rue du Portail-Louis, à Saumur, par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur à Saumur, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, des objets dont le détail suit :

Tables, tabourets, chaises, verres, tasses à café, bois de lit, couette, bouteilles vides, belle batterie de cuisine, plusieurs fûtailles vides, vin rouge en cercles, vin blanc en bouteilles, bois à brûler, et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus cinq pour 0/0. (267)

Étude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISON

Située à Saumur, quai de Limoges.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e LAUMONIER, notaire.

Étude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER

UNE MAISON NEUVE avec servitudes et jardin contenant 66 ares, dans un enclos, près la Brèche-Pitot.

S'adresser audit notaire. (268)

Étude de M^e LE BLAYE, notaire Saumur.

A VENDRE OU A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, MAISON ET JARDIN Rue de Bordeaux, n° 7.

Étude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A LOUER

Soixante-huit ares de terre en jardin, avec logement et écurie, à la Chauvette, près le Chapeau, présentement occupés par Louis Mesnard.

S'adresser audit notaire, ou au propriétaire, M. JUHAULT père. (269)

Étude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A LOUER

UN JARDIN contenant 5 ares, avec chambre à feu et cellier, enclos de murs, près le Chapeau. (270)

A CÉDER DE SUITE,

UN MAGASIN DE SELLERIE-CARROSSERIE, Articles de Voyages et de Chasse,

A des conditions très-avantageuses. S'adresser à M. BODIN fils aîné, rue d'Orléans, n° 69. (163)

A LOUER

UNE MAISON fraîchement tapissée, située près le Champ-de-Foire, avec cour, jardin, remise, écurie, et droit de pêche dans un bassin de 28 ares.

A LOUER

UNE PORTION DE MAISON, située place de la Grise.

S'adresser, pour les deux locations, à M. GIRARD fils, marchand de bois à Saumur. (265)

Étude de M^e MAURICEAU, huissier à Saumur.

A LOUER

Pour entrer en jouissance au 24 juin 1866.

UNE MAISON,

Située rue des Payens, ville de Saumur,

Dépendant de la succession de M. Chasles, greffier de paix.

S'adresser audit M^e MAURICEAU, huissier, quai de Limoges, 157.

A VENDRE

UNE FANEUSE, en très-bon état et qui a parfaitement fonctionné pendant trois ans.

S'adresser à M. LEFÈVRE, rue du Portail-Louis, 17. (263)

A LOUER

Présentement,

UN JOLI PIED-A-TERRÉ

Rue Cendrière, n° 6.

Ainsi composé : Remise, écurie à 2 chevaux, petite cour où se trouvent la fosse à fumier et les latrines; cave et caveau.

Au 1^{er} étage, chambre à cheminée sur la rue;

Chambre à cheminée sur la cour; Au 2^e étage, chambre et cabinet à côté; grenier.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue cendrière, n° 8.

AVIS.

M. HURAUULT vient de remplacer M. EUGÈNE COUCHOT au Café de Paris, à Saumur, rue Royale, maison de M. René Rocher.

Les créanciers de M. COUCHOT sont priés de se faire connaître à l'étude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur, dépositaire des fonds.

DUPONT,

CARROSSIER,

Place du Petit-Thouars à Saumur.

Voitures en tous genres, confectionnées et sur commande; sellerie, articles d'écurie.

A LOUER, place du Petit-Thouars et rue de la Grise, 1^{er} et 2^{me} étages avec balcon, greniers et servitudes. S'adresser à M. DUPONT, carrossier.

Changement de domicile.

L'étude de M^e BINSSE, huissier à Saumur, est transférée rue Cendrière, n° 8. (194)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

ON DEMANDE UN APPRENTI, pouvant gagner de suite. S'adresser au bureau du journal.

NOUVELLE SOUSCRIPTION

Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

DICTIONNAIRE

DE LA

CONVERSATION

ET DE LA LECTURE

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES,

Sous la direction de M. W. DUCKETT.

SECONDE ÉDITION

Seize volumes, grand in-8°, format dit Panthéon littéraire, de 800 pages chacun, à deux colonnes.

Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet : 200 francs au lieu de 400 francs, prix de la 1^{re} édition.

Un exemplaire est déposé au bureau du journal pour les personnes qui désireraient examiner cet important ouvrage.

CHRONIQUES SAUMUROISES

PAR M. PAUL RATOUIS,

Juge de paix, conseiller d'arrondissement, et membre du conseil municipal de la Breille.

TABLE DES PRINCIPAUX CHAPITRES :

Le vieux Manège et les Halles; — L'ancien Théâtre et la Promenade; — Le Puits-Cambon, à la Breille; — Les deux Notre-Dame; — Notre-Dame-des-Ardilliers; — Notre-Dame-de-Nantilly; — Le Château de Saumur, depuis son origine, sous Pépin-le-Bref, sous Charlemagne, sous la Féodalité, sous la maison de France; — Le Château de Saumur et Duplessis-Mornay; de Henri IV à Napoléon I^{er}; — Documents historiques.

UN VOL. IN-12 CHARPENTIER,

Prix : 1 fr. 25 c.,

A Saumur, au bureau du journal, et chez tous les libraires.

Nouveau tirage complètement terminé

DE

LA CHIMIE TECHNIQUE

De BARRUEL,

Appliquée aux Arts et à l'Industrie, à la Pharmacie et à l'Agriculture,

Sept volumes in-8°, avec un grand nombre de gravures.

PRIX : 50 FRANCS.

Cet ouvrage comprend 7 volumes. Le premier est consacré aux généralités préliminaires, à l'étude des corps non métalliques, à leurs combinaisons entre eux. Il traite des acides et de l'ammoniaque, de l'éclairage au gaz et de tout ce qui est susceptible d'application dans l'industrie, ainsi que des généralités sur les métaux et de leurs combinaisons.

Le second est consacré aux métaux alcalins et aux métaux terreux; à leurs oxydes, sulfates et sels. Fabrication de la poudre, extraction du sel; fabrication des verres, — des cristaux, — des émaux, de la chaux, — des mortiers et des ciments, — du plâtre, — des aluns, — des argiles, — des poteries, — de la porcelaine, etc., etc.

Le troisième s'applique aux métaux proprement dits, à leurs oxydes, sulfures, sels; modes d'extraction des métaux qui ne sont pas traités par les méthodes métallurgiques; préparations des couleurs qu'ils peuvent produire, dorure, argenture, etc.... Galvanoplastie, photographie.

Dans le quatrième, on traite des méthodes employées pour obtenir industriellement les métaux usuels : l'acier, le damas, les bronzes, etc.

Le cinquième et le sixième sont consacrés à la chimie organique générale.

Le septième traite spécialement de la chimie appliquée à l'agriculture; des terrains, de leur analyse, des moyens de les amender; des engrais naturels ou artificiels les plus convenables aux diverses cultures que l'on veut entreprendre.

Librairie de Paul GODET, imprimeur, place du Marché-Noir.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE D'ANGERS.

REVUE LITURGIQUE ET HISTORIQUE

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS.

Offices. — Vies des Saints. — Bonnes œuvres et Faits divers

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Un an. 5 fr. | Six mois. 2 fr. 75 c.

On reçoit les timbres-poste en paiement.

On s'abonne à Saumur, chez M. GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 31 MAI.			BOURSE DU 1 ^{er} JUIN.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	65	»	»	15	64	50
4 1/2 pour cent 1852.	94	25	»	15	93	50
Obligations du Trésor.	450	»	»	1	25	450
Banque de France.	3420	»	»	»	»	»
Crédit Foncier (estamp.).	1175	»	»	»	1150	»
Crédit Foncier colonial.	550	»	»	»	550	»
Crédit Agricole.	575	»	»	»	575	»
Crédit industriel.	622	50	2	55	610	»
Crédit Mobilier.	545	»	»	5	522	50
Comptoir d'esc. de Paris.	735	»	»	»	710	»
Orléans (estampillé).	807	50	»	1	25	800
Orléans, nouveau.	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes).	1087	50	7	50	1078	75
Est.	500	»	»	2	50	502
Paris-Lyon-Méditerranée.	807	50	»	2	50	800
Lyon nouveau.	»	»	»	»	»	»
Midi.	530	»	»	5	»	530
Ouest.	530	»	»	1	25	530
C ^e Parisienne du Gaz.	1405	»	»	35	»	1410
Canal de Suez.	355	»	»	»	»	360
Transatlantiques.	452	50	2	50	»	440
Emprunt italien 5 0/0.	41	50	»	1	»	39
Autrichiens.	305	»	»	10	»	300
Sud-Autrich.-Lombards.	307	50	»	6	25	297
Victor-Emmanuel.	78	»	2	»	»	75
Romains.	57	50	»	»	50	57
Crédit Mobilier Espagnol.	277	50	»	2	50	252
Saragosse.	125	»	25	»	»	130
Séville-Xérés-Séville.	35	»	»	5	»	36
Nord-Espagne.	113	»	»	50	»	115
Compagnie immobilière.	382	50	»	12	50	357

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	304	75	»	»	»	»	304	75	»	»	»
Orléans.	300	»	»	»	»	»	300	»	»	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	296	50	»	»	»	»	296	25	»	»	»
Ouest.	297	»	»	»	»	»	297	50	»	»	»
Midi.	296	»	»	»	»	»	295	»	»	»	»
Est.	304	»	»	»	»	»	295	»	»	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné,

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le